



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°12/2024

En séance du 10 juillet 2024 à 16h00, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS & ENTRETIEN DU TERRITOIRE** (Président : Laurent Rausis)

<b>Couvert du Botza</b>	Le Conseil valide le nouveau règlement du couvert du Botza. Ce document définit notamment les horaires à respecter pour limiter les nuisances sonores.
<b>Projet d'aménagement de La Dranse - expropriations</b>	Le Conseil valide la proposition d'achat des parcelles suivantes, en ôtant les surfaces expropriées : <ul style="list-style-type: none"><li>- Parcelles n° 15796 et 15803 (Anne-Marie Schers)</li><li>- Parcelle n° 15797 (hoirie Pierre Rausis)</li><li>- Parcelle n° 15798 (hoirie Amy Joris)</li></ul>

### 2. **DIVERS**

<b>Cirque Helvetia</b>	Le Conseil prend note de l'annulation des représentations du Cirque Helvetia, prévues les 24 et 25 juillet aux Ides.
<b>RIV 2024</b>	Le Conseil autorise le passage du Rallye International du Valais qui se déroulera du 24 au 26 octobre 2024.
<b>Valhalla Pizza (anciennement Café National)</b>	Le Conseil délivre l'autorisation d'exploiter à M. Samuel Bobineau. Il autorise également le montage de la terrasse sur la Place Centrale dès l'ouverture.
<b>Local du feu</b>	Le Conseil décide d'adjuger les honoraires de Fr. 98'962.10 à JF Concept pour la mise à l'enquête du projet d'agrandissement et de rénovation du local du feu.
<b>Députation</b>	Le Conseil prend acte de l'élection de M. Jonathan Darbellay comme député au Grand Conseil, en remplacement de M. Maxime Collombin.

Séance levée à 19h30

Orsières, le 11 juillet 2024

L'Administration communale